



Procès-verbal de la séance du Conseil général du 9 février 2021 à 20h00

Ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 1.12.2020
3. Nomination au Conseil général
4. *Proposition de création de commissions*
5. *Attribution des places vacantes des commissions*
6. Information concernant le bus scolaire
7. Rapport des commissions
8. Informations du Conseil communal
9. Divers

Appel

Sont présents en tant que membres du Conseil général : Emily Faivre, Sophie Farine-Brunner, Romane Haldimann, Nicole Künzi, Estelle Vuille N'Gaïdé, Kewin Borel, Jérôme Galli, Nathanaël Girelli, Fabio Lebre, Raphaël Maradan, Manesh Robert-Nicoud et Natacha Tissot.

Sont présents en tant que membres du Conseil communal: Sébastien Verbeck, Philippe Raval, Jean-François Choffet et Emilie Känel

Steeve Droz est absent et excusé.

Séverine Dick-Boucard et Mégane Verdon (PV)

Séverine ouvre la séance en procédant à l'appel et souhaite la bienvenue à chacun.

Séverine passe ensuite la parole à Nicole

Nicole propose de modifier l'ordre du jour en ajoutant deux points :

- Proposition de création de commissions
- Attribution des places vacantes des commissions.

L'ajout de ces deux points est accepté à l'unanimité.

Procès-verbal de la séance du 14.12.2020

Le procès-verbal de la séance constitutive du 14.12.2020 est accepté à l'unanimité.

Nomination au Conseil général

Lors de la séance du 14 décembre 2020 il avait été voté que le siège devenu vacant à la suite de la nomination de Steeve au Conseil communal était à repourvoir.

Au vu de l'absence de suppléant et de la candidature de Natacha Tissot.

Natacha est proclamée conseillère générale. Nicole lui souhaite la bienvenue et Natacha se présente brièvement.

Proposition de création de commissions

Nicole passe la parole à Sébastien.

Sébastien informe que les dicastères ont été modifiés en fonction des commissions.

Suite à la nomination d'Emilie Känel, le dicastère de l'urbanisme a été séparé en deux parties. Une première est chargée de l'urbanisme (dicastère sous la responsabilité de Jean-François) et la seconde du paysage (dicastère sous la responsabilité d'Emilie Känel).

Sébastien propose donc de créer une commission « **Commission du paysage** » en charge de l'agriculture, de la sylviculture, du drainage des marais et de la protection du paysage. Cette commission doit être composée de 3 à 5 membres. Emilie précise qu'un gros projet est en cours concernant le remaniement des marais.

Sébastien relève que la plupart de nos règlements sont obsolètes et méritent une mise au goût du jour. Il propose de créer une commission temporaire « **Commission temporaire d'établissement de règlements** ». Cette commission doit également être composée de 3 à 5 membres.

Nicole remercie Sébastien et propose de passer au vote.

La création de ces deux commissions est acceptée à l'unanimité.

Attribution des places vacantes des commissions

Nomination d'un membre comme Délégué au Conseil intercommunal SEVAB en remplacement d'Emilie Känel, nommée au Conseil communal

Jérôme qui souhaitait ce poste durant la séance constitutive est toujours intéressé, il est élu à l'unanimité.

Nomination des membres à la Commission du paysage

Sont élus : Sophie, Manesh et Natacha.

Manesh est démissionnaire de la commission d'urbanisme.

Nomination d'un membre à la Commission d'urbanisme en remplacement d'Emilie Känel, nommée au Conseil communal

Natacha est élue.

Jean-François profite de ce point pour informer les membres de cette commission du gros travail à venir. Il s'agit du PAL (Plan d'Aménagement Local), qui sont des travaux imposés par l'Etat. Une étude en concertation avec les 2 autres Communes de la vallée doit être validée d'ici 2024. La commission d'énergie et du développement est également concernée par ce projet.

Nomination d'un membre à la Commission de police du feu et salubrité publique en remplacement d'Emilie Känel, nommée au Conseil communal

Personne n'est intéressée.

Durant la séance de constitution, une personne supplémentaire avait été rajoutée. Nicole demande au Conseil communal si cet ajout est toujours nécessaire.

Philippe expose les changements de la loi sur les visites de police du feu. Au vu des modifications et du nombre de bâtiments faisant l'objet de visite, Philippe estime que cette commission peut rester au nombre de 4. Tous les membres sont d'accord pour laisser la composition de la commission telle qu'elle est à ce jour.

Nomination des membres à la Commission temporaire d'établissement de règlements

Sont élus : Jérôme, Emily, Fabio, Nicole et Romane.

Les règlements principaux à refaire sont le règlement de police, le règlement des finances et le règlement communal.

Nicole remercie tous les membres pour leur engagement.

Information concernant le bus scolaire

Nicole passe la parole à Sébastien

Sébastien remercie la Commission école qui a fait un énorme travail pour trouver des solutions de remplacement de notre bus scolaire qui est irrécupérable après l'accident.

Sébastien informe qu'une réunion est prévue ce jeudi 11 février avec la compagnie de transport du Val-de-Travers, Ulysse Perrin & Fils SA. Ces derniers nous mettraient un bus à disposition avec des sièges adaptés pour le transport d'enfants. Le coût de cette location sera discuté durant la réunion. Le but est de garder Valérie

comme salariée. L'avantage de cette compagnie est qu'ils ont des personnes attirées et disponibles qui pourraient remplacer Valérie au cas où elle aurait un empêchement. En cas d'accident, un autre bus serait à notre disposition immédiatement. Une location de ce type engendre moins de frais que d'acheter un bus neuf ou d'occasion. Sébastien fera un feed-back de la réunion à Nicole et à la commission école. Pour le moment se sont juste des informations non officielles.

Philippe précise que Ulysse Perrin & Fils possède une licence et peut transporter les élèves partout dans le Canton ce qui n'est pas notre cas au vu de la convention conclue avec CarPostal.

Nicole remercie le Conseil communal et passe la parole à Kewin pour qu'il fasse un petit résumé des recherches faites par la Commission école.

Kewin explique que plusieurs recherches ont été effectuées, bus neuf, occasion, leasing ou crédit. Ensuite ils ont rencontré le Conseil communal lors de la séance du 2 février dernier. Les recherches prévoyaient d'avoir un bus de minimum 17-18 places, pourvu de sièges adaptés pour les enfants et 4x4.

Un bus d'occasion a été trouvé au Tessin mais ce dernier n'était pas 4x4. Les conditions hivernales de notre région, ne nous permettent pas d'avoir un bus sans cette option. La sécurité des enfants est primordiale. Le problème des occasions est qu'on ne sait pas sur quoi on va tomber.

3 offres ont été demandées pour un bus neuf au garage Bonnet, garage des Trois Rois et au garage du Crêt. Un bus équipé et modifié pour 18 à 20 sièges coûte environ Fr. 80'000.-. Les nouveaux modèles ne sont pas encore commercialisés et ne seront pas disponible avant le mois de septembre. Kewin informe également que ce type de bus dépasse les 3.5 tonnes et nécessite donc un permis spécial semi poids-lourds que Valérie n'a pas. Le remboursement de l'assurance sur le bus accidenté ne nous permet pas d'acheter un véhicule neuf.

Une location est également possible. A court terme cela nous coûterait entre Fr. 500.- et Fr. 1'000.- par semaine. Cette solution est inenvisageable pour notre Commune. Les frais engendrés par la location sont de l'argent que nous ne pourrions pas mettre sur un véhicule neuf ou d'occasion qu'on pourrait acheter.

Nicole a fait un rapport détaillé sur les offres et des solutions pour trouver des fonds. Nicole remercie également Raphaël qui les a énormément aidés.

Estelle demande si nous avons demandé à la Patenschaft pour avoir un aide de financement. Ces derniers ont complètement financé le bus scolaire de la Sagne il y a quelques années. Le Conseil communal répond qu'une demande sera faite. Sébastien indique que si nous diminuons les coûts, notamment au niveau du transport, l'école pourrait probablement être sauvée.

Nicole informe qu'une séance avec la Commission mobilité du Canton a eu lieu. Ils ont été entendus par rapport à la pétition transport. Laurent Faivre a dit que le canton refuserait pas les demandes d'autorisation de transports pour le cycle 1.

Aujourd'hui l'assurance finance encore notre bus de remplacement mais ce ne sera pas éternelle.

Emily Faivre précise qu'aucune demande de dons n'a été faite pour le moment. Elle attend d'avoir le projet concret pour commencer les recherches. Plusieurs idées ont été mises sur le papiers mais rien d'officiel.

L'avenir de l'école étant incertaine, il est difficile de se projeter. À la rentrée 2021, les élèves du cycle 1 devrait à nouveau être scolarisé dans notre collège.

Sébastien remercie grandement la Commission école et Raphaël pour le travail réalisé, leur dynamisme et leur disponibilité.

La parole n'étant plus demandée nous passons au point suivant

Rapport des commissions

Commission Financière

Aucune réunion n'a eu lieu pour le moment. Philippe a préparé un ordre du jour qui doit être validé par ses collègues du Conseil communal et par l'administration pour une séance agendée le 23 février 2021.

Cette séance aura pour but de trouver des solutions pour améliorer les finances communales.

Commission de développement

Aucune réunion n'a eu lieu pour le moment. Sébastien n'a pas encore constitué mais une séance est prévue pour mercredi prochain.

Commission d'urbanisme

Jean-François informe que rien n'a été fait. Avant tout, il doit se familiariser avec les différents dossiers de son dicastère. Il précise qu'une réunion a eu lieu à la Brévine pour le PAL où il s'est rendu avec Séverine.

Concernant les bâtiments communaux, Chante-Joux et le Vieux-Puits sont en arrêts complets d'activité à cause de la COVID-19. L'appartement libre à la Rue du Temple 87 devrait bientôt être reloué.

Il y a passablement de travaux à réaliser à La Forge 112, notamment au niveau des installations électriques qui datent de la construction du bâtiment et qui doivent être remis en conformité. L'électricité sera remise aux normes au fur et à mesure. Nous ne pourrions pas tout refaire en même temps.

En plus de l'électricité, des travaux de rafraîchissement sont indispensables. L'appartement qui vient d'être libéré par Madame Rosselet doit être rénové, rien n'a été fait depuis 22 ans. La salle de bain de Madame Tinguely va également être refaite.

Le bâtiment faisant partie du patrimoine financier les décisions sont de la compétence du Conseil communal et les travaux réalisés augmenteront la valeur de notre patrimoine.

Jean-François convoquera la Commission d'urbanisme prochainement.

Commission de la police du feu et de la salubrité publique

Comme indiqué plus haut, la loi sur la Police du feu et des visites à faire a passablement été modifiée. Les visites seront à prévoir pour cet automne. Philippe informera la Commission en temps voulu.

Commission de l'énergie

Une réunion a eu lieu le 27 janvier dernier. Les comptes de SEVAB sont bons et quelques travaux sont prévus. Concernant la gestion des déchets, la benne pour le verre doit être plus utilisée.

Jean-François et Philippe ont eu une séance pour le CAD. Un ingénieur a fait un rapport. Une rencontre doit se faire début mars pour avoir des explications et des conseils sur les choses à faire et à ne pas faire.

Une nouvelle loi sur l'énergie entrera en vigueur en 2026.

Jérôme a pris la présidence de la Commission et Romane est rapporteuse.

Commission de naturalisations

Aucune réunion n'a été faite et aucune date n'est prévue. Sébastien pense organiser une séance avant les vacances d'été pour faire le point.

Commission école

Kewin a pris la présidence et Emily est rapporteuse.

La parole ayant déjà été prise durant les points d'information concernant le bus scolaire la Commission n'a pas d'autre information à donner.

Manesh et Nicole sont nommés pour représenter notre Commune auprès des autres communes de la vallée.

Estelle demande si la Commission école a eu un retour concernant la pétition envoyée à l'administration. Nicole répond qu'elle a été informée que la pétition et les signatures seraient archivées par l'administration. *Sur ce point il y a eu une confusion de la part du Conseil communal et l'administration, le nécessaire a été fait.*

Conseil intercommunal SEVAB

2 projets ont été votés concernant la réfection de la conduite à la Brévine et le bouclage d'une conduite également à la Brévine. Le SEVAB a pour projet de mettre toute la vallée en zone S1, zone de friche. Le dézonage de la vallée interdirait aux agriculteurs d'épandre du fumier. Les discussions sont en cours avec les agriculteurs de la région pour trouver un compromis.

La parole n'étant plus demandée nous passons au point suivant.

Informations du Conseil communal

Toutes les informations ont été données dans les différents points précédents nous passons directement au point suivant.

Divers

Places vacantes au Conseil communal

Jérôme demande pourquoi le Conseil général n'a pas été convoqué pour l'élection des deux Conseillers communaux élus après la séance de constitution. Selon le règlement général cela aurait dû être le cas. Nicole répond que les élections étaient tacites donc il n'avait pas lieu de faire une séance de Conseil général. Jérôme précise qu'il n'est pas d'accord avec la forme et non avec les personnes élues.

Philippe profite de cette remarque pour rappeler qu'à la suite de la nomination d'Emilie au Conseil communal il manque toujours un membre au Conseil général. Nicole mettait une note par rapport à cela dans chacune de ses correspondances avec les membres du Conseil général. Nicole rappelle que nous devons trouver quelqu'un dans les plus brefs délais.

La séance est levée à 22h00.

ADMINISTRATION COMMUNALE

La collaboratrice administrative

Mégane Verdon



AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

La Présidente

Nicole Künzi



La Secrétaire

Romane Haldimann

